Titre : **9e LEGION DE GENDARMERIE** **HISTORIQUE** **1914-1921**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Milices et gendarmeries 1914-1918**
Auteur :	Origine : **http://gallica.bnf.fr** **Droits : domaine public** **Transcription intégrale**
Référence : **CHARLES-LAVAUZELLE ET CIE EDITEURS MILITAIRES 124 BOULEVARD SAINT-GERMAIN PARIS 1922**	Transcripteur : **MF.R.** Date : **2014**

Ancestramil

HISTORIQUE

de la

9e Légion de Gendarmerie

Le 2 août 1914, à la suite de la déclaration de guerre par l'Allemagne et l'Autriche- Hongrie, la mobilisation générale est ordonnée.

Tout le personnel de la légion assure l'exécution des importantes missions qui lui incombent ; chacun s'y emploie avec le zèle et l'entrain les plus louables.

Les cinq compagnies fournissent aux armées les détachements prévôtaux prévus dès le temps de paix.

Au cours de cette guerre, nombreux ont été les actes de patriotisme, de courage et de dévouement accomplis par les militaires de tous grades de la gendarmerie.

Tous ceux qui concernent des officiers, gradés et gendarmes appartenant à la 9e légion sont mis en relief dans l'exposé ci-après :

Sont cités à l'ordre : **LAPOTRE (Jacques),** gendarme à La Chapelle Thireuil (Deux-Sèvres), et **FOLCHER (Alphonse-Emile),** gendarme à Beauvoir (Deux-Sèvres), — Signalés par un rapport du prévit du 9e corps d'armée du 14 septembre 1914 :

Capture difficile d'un déserteur qui s'était jeté à l'eau, le 8 août 1914.

MANDON, lieutenant à Loches (Indre-et-Loire). — Citation à l'ordre de la division du 19 septembre 1914 :

A fait preuve de sang froid, de calme et de décision pendant l'attaque et la retraite du convoi, le 9 septembre 1914.

GAILLET (Léon-Henri), capitaine à Tours (Indre-et-Loire). Citation à l'ordre du corps d'armée du 1er décembre 1914 :

A, au cours de l'incendie des halles de la ville d'Ypres, le 22 novembre, sous un bombardement violent de grosse artillerie et de shrapnells, procédé au sauvetage des habitants et organisé un service d'ordre avec un sang-froid remarquable.

TEXIER (Jean), gendarme à Beaufort (Maine-et Loire). —Félicité à l'ordre général du corps d'armée le 8 décembre 1914 :

Ancestramil

Chargé d'assurer sous le feu l'ordre dans la marche des voitures d'un convoi, au cours du combat de Fère-Champenoise (8 septembre), a rempli sa mission avec beaucoup d'énergie. Blessé au bras gauche, ne s'est fait panser qu'après avoir rempli cette mission et sur l'ordre de l'officier prévôtal.

LANCEREAU, gendarme à Levroux (Indre). —Citation à l'ordre, de l'armée du 25 janvier 1915 :

Blessé le 8 janvier 1915, à Soissons (Aisne), d'un éclat d'obus à la jambe gauche, étant de garde à une passerelle canonnée par l'ennemi, ne quitta son poste, malgré les projectiles, que deux heures après avoir été blessé et seulement lorsqu'on vint le prévenir que le service de surveillance était terminé.

PORTAL, gendarme à la brigade de Monnaie (Indre-et-Loire). - Citation à l'ordre de la légion du 11 janvier 1915 pour avoir fait preuve de courage et de sang-froid dans les circonstances suivantes :

*Dans la nuit du 21 novembre 1914, n'a pas hésité à exposer sérieusement sa vie en se jetant résolument sur un braconnier qui, armé d'un fusil à deux coups, venait de blesser grièvement d'un coup de feu un garde particulier. S'étant élancé sur ce braconnier, le gendarme **PORTAL** le renversa à terre et, après une lutte acharnée au cours de laquelle son adversaire cherchait à se servir de nouveau de son arme, encore charger d'une cartouche il réussit à le désarmer et à le maintenir à terre jusqu'à l'arrivé du chef de brigade et de ses camarades.*

GUY(Albert), gendarme à Angers (Maine-et Loire). - Félicité à l'ordre d'étapes et services du 18 mai 1915 :

S'est particulièrement distingué lors de l'incendie du 14 mai 1915, à Bologne.

SIREAU (Jean-Louis), gendarme à Chizé (Deux-Sèvres Rapport n° 63, détachement du Bourget, du 17 juin 1915 :

Coup de feu par balle de revolver au bras gauche, ayant occasionne une plaie en séton, le fil juin 1915, à Etrun (Pas-de-Calais) Blessure paraissant résulter d'un accident ou d'une maladresse.

GARAND (Auguste-Baptiste), gendarme à Segré (Maine-et-Loire). — Citation à l'ordre de la division du 15 août 1915 :

Détaché dans une ville soumise à de fréquents bombardements, a fait preuve en maintes circonstances d'une bravoure et d'un dévouement exemplaires en portant secours, sous le feu, à des victimes civiles, et particulièrement le 2 août, en combattant dans les conditions les plus périlleuses des incendies allumés systématiquement.

MENARD (Arsène-Zacharie), maréchal des logis à Amboise (Indre-et-Loire) ; **AIRVAULT** (**Constant**), gendarme à Sainte-Maure ; **LAURENT (Charles-Félix),** gendarme à Vouvray (Indre-et-Loire - Citation à l'ordre du régiment du 17 août 1915 :

Ancestramil

Ont, au cours de l'incendie des halles de la ville d'Ypres, le 22 novembre 1914, sous un bombardement violent de grosse artillerie et de shrapnells participé au service d'ordre et procédé au sauvetage des habitants avec un courage remarquable.

BROUARD (Alexandre-Eugène), maréchal des logis à Noyant (Maine-et-Loire). — Citation à l'ordre de la division du 25 août 1915 :

Sur le front depuis le début de la campagne, a fait constamment preuve d'énergie, notamment : le 8 septembre, au combat de Fère-Champenoise, en organisant le service d'ordre dans le mouvement de repli des voitures ; le 2 novembre, à Ypres, en assurant les secours dans un incendie provoqué par le bombardement ; en patrouillant sous le feu, derrière les lignes, à Prosnes et Zonnebecke. Très brave au feu, donne en toutes circonstances l'exemple du dévouement absolu.

EVEILLARD (Pierre-Marie), brigadier à Angers (Maine-et-Loire) - Citation à l'ordre de la division du 25 août 1915

Sur le front depuis le début de la campagne, a ramené le 14 septembre, à Baconnes, sous un feu violent d'artillerie, une voiture et un prisonnier allemand confiés à sa garde. A fait des patrouilles derrière les lignes, sous le feu, à Prosnes et Zonnebecke : donne, en toutes circonstances, l'exemple du plus grand dévouement.

BEDUNEAU (Jean), gendarme à Beaupréau (Maine-et-Loire). Citation à l'ordre de la division du 25 août 1915 :

Sur le front depuis le début de la campagne, a participé au mouvement de repli du convoi éventuel du C. A. comme gendarme d'encadrement, de Sedan sur Fère-Champenoise, dans des conditions difficiles et périlleuses : a fait preuve de calme et de sang froid sous le feu, dans l'exécution de patrouilles derrière les lignes, ainsi qu'à Neuville-Saint-Vaast, dans la police et l'assainissement du champ de bataille : d'un dévouement absolu.

THOMAS (Louis (Gaston), gendarme à Usson-du-Poitou (Vienne). Certificat d'origine de blessure de guerre du 30 septembre 1915 :

Atteint d'une contusion, par éclat d'obus, de la fesse gauche, à Arras, le 30 septembre 1915.

CORDEAU (Édouard), brigadier à Langeais (Indre-et-Loire), citation à l'ordre du régiment du 14 octobre 1915 :

Comme chef de détachement de la prévôté, à Ypres, a assuré le service d'ordre pendant quarante six jours (hiver 1914-1915), avec beaucoup de sang froid et de dévouement.

POUMARAT (Lucien), lieutenant à Civray (Vienne). — Citation à l'ordre de la division du 16 octobre 1915 :

Pendant les combats des 6 et 7 octobre, a rempli à la plus entière satisfaction du commandement la mission qui lui était confiée dans un poste périlleux, soumis à des tirs de barrage.

Ameli-trame.fr

COLLET (François), gendarme à Lhommaize (Vienne). — Citation à l'ordre du régiment du 26 octobre 1915 :

Pendant l'engagement de la division, le 6 octobre 1915, a assuré le service d'ordre avec le plus grand sang-froid et un entier dévouement, malgré de violents bombardements de l'artillerie ennemie sur les routes qu'il avait à surveiller.

JEAN (Joseph-Edouard), gendarme à Mézières-en Brenne (Indre). - Citation à l'ordre de la division du 29 octobre 1915 :

Sur le front depuis le début de la guerre. Pendant la première partie de la campagne, a été chargé à plusieurs reprises d'effectuer des patrouilles à proximité de la ligue de feu. Le 30 août 1914 a donné son cheval à un hussard démonté et en danger d'être fait prisonnier. A réussi à échapper à l'ennemi.

BERTHOMÉ (Pierre-Aimé-Eugène), brigadier à Châteauroux (Indre). - Citation à l'ordre du corps d'armée du 31 octobre 1915 :

Sur le front depuis le début de la campagne. A été chargé à plusieurs reprises d'effectuer des patrouilles derrière la ligne de feu. A fait preuve du sang froid, le 30 octobre 1914 au cours du bombardement d'un village, en évitant une panique parmi les habitants et en maintenant l'ordre dans une colonne de voitures. A eu son cheval mortellement blessé sous lui.

JAMBUS (Sylvain Charles), gendarme à Tournon-Saint-Martin (Indre). — Citation a l'ordre du corps d'armée du 31 octobre 1915 :

Homme de devoir qui a donné ou maintes circonstances des preuves de son mépris du danger. Atteint, le 23 novembre 1914, par éclat d'obus, à son poste de surveillance, d'une blessure dont il n'est pas encore rétabli.

GAURY (Arthur) gendarme à Levroux (Indre). — Citation à l'ordre du corps d'armée du 31 octobre 1915 :

Pendant la première partie de la campagne, a exécuté de nombreuses patrouilles à proximité de la ligue de feu. Atteint, le 25 décembre 1914 de trois éclats d'obus, est revenu sur le front dés guérison.

FORTAT (Fernand-Victor), gendarme à Saint-Christophe-en-Bazelles (Indre). — Citation à l'ordre du corps d'armée du 31 octobre 1915 :

Blessé par éclat d'obus, le décembre 1914, est revenu sur le front dès guérison. Ne cesse de donner l'exemple du devoir et d'un dévouement absolus.

ALLARD (Jules Joseph), capitaine à Angers (Maine et-Loire). — Citation à l'ordre de la division du 21 novembre 1915 :

Le 8 septembre 1914, a fait preuve de beaucoup de décision et d'énergie en assurant dans un ordre parfait, l'évacuation de Fère-Champenoise par un convoi, sous le feu de l'ennemi. A Ypres, le 2 novembre 1914, sous un bombardement intense, a organisé les secours pour

Ancestramil

éteindre un incendie provoqué par des obus incendiaires et qui menaçait de détruire tout un quartier de la ville.

LÉGER (Étienne), gendarme à Niort (Deux-Sèvres) ; **QUINTARD (Firmin),** gendarme à Saint-Loup (Deux-Sèvres). — Citation à l'ordre du régiment du 19 mars 1916 :

Ont, pendant une semaine, assuré avec le plus grand dévouement, dans un poste périlleux, un service d'ordre très difficile.

EMOND (Eugène-Edmond), chef d'escadron, à Châteauroux (Indre). — Citation à l'ordre de l'état-major du D. A. L. du 28 mars 1916 :

Prévôt d'une grande unité depuis le début des opérations, a toujours fait preuve du plus grand dévouement et de mépris du danger, en particulier en dirigeant personnellement, au début de la campagne, l'évacuation de villages violemment bombardés par l'ennemi.

SALLOT (Marie-Jean-Césaire), capitaine à Poitiers (Vienne). Citation à l'ordre de l'état major du D. A. L. du 6 avril 1916 :

Attaché à la prévôté d'une grande unité depuis le commencement des opérations, a montré beaucoup de bravoure et de dévouement, en particulier eu dirigeant l'évacuation de plusieurs villages bombardés par l'ennemi.

PIHOUX (Noël), chef d'escadron à Tours (Indre-et-Loire). Citation à l'ordre du corps d'armée du 8 avril 1916 :

En campagne depuis le début, a été constamment un modèle de devoir. Placé dans des situations parfois critiques, a toujours assuré son service avec le dévouement le plus absolu. A su, en particulier, grâce à son sang-froid et à sa décision, en août et septembre 1914, en plusieurs circonstances, ramener l'ordre et le calme dans la colonne placée sous ses ordres, alors que le feu de l'ennemi commençait à y jeter le trouble. Quitte le front atteint par la limite d'âge.

GREGOIRE (Gédéon-Georges), maréchal des logis à Vouvray (Indre-et-Loire) ; **CHOUANE (Eugène),** maréchal des logis à Sainte-Maure (Indre-et-Loire) ; **POIRIER** (**Edouard**), gendarme à Chinon (Indre-et-Loire) ; **JAHAN (Martin),** gendarme à Ligueil (Indre et-Loire) ; **BONIN (Joseph),** gendarme à Château-la-Vallière (Indre-et-Loire) ; **BODIN (Louis-Joseph),** gendarme à l'Ile-Bouchard (Indre-et-Loire). Citation à l'ordre du régiment du 8 avril 1916 :

Se sont particulièrement fait remarquer par leur zèle et leur dévouement depuis le début de la campagne. Ont assuré avec beaucoup de sang-froid le service de la circulation dans la ville d'Ypres pendant le bombardement 1914-1915

VIOLLET, brigadier; **PAINAUT, GARESTIER** et **PENNETIER**, gendarmes aux brigades de Tours (Indre-et Loire). — Cités à l'ordre de la 9^{e} région du 26 mai 1916 (figurent sur le Livre d'or de la gendarmerie, page 90, 2^{e} fascicule) :

Ancêtres tramil

*Capture de deux malfaiteurs qu'ils avaient l'ordre de rechercher. Le gendarme **PAINAUT** est tué net d'une balle au front. Le brigadier **VIOLLET** pour sa belle conduite, la médaille militaire.*

GARNIER (François), gendarme à Sainte Sévère (Indre). - Citation à l'ordre du régiment du 21 juin 1916 :

A été souvent exposé en patrouillant dans des zones fréquemment et parfois violemment bombardées, notamment pendant l'hiver 1914-1915, du 16 au 30 décembre 1915 et du 21 avril au 8 mai 1916.

SABLEAUX (Pierre Eugène-Georges), gendarme à Ecueille (Indre). — Citation à l'ordre du régiment du 21 juin 1916 :

A été souvent exposé en patrouillant dans des zones fréquemment et violemment bombardées, notamment du 18 novembre au 2 décembre 1915 et du 21 avril au 8 mai 1916.

CHAVIGNEAU (Léon), gendarme à Saint Savin (Vienne). - Citation à l'ordre du régiment du 21 juin 1916 :

A été souvent exposé en patrouillant dans des zones fréquemment et parfois violemment bombardées, notamment, du 4 au 10 octobre 1915 et du 21 avril au 8 mai 1916.

BERGETAT (Jean), gendarme à Mettray (Indre-et-Loire). Félicité à l'ordre des étapes et, services du 26 juin 1916 :

Pour le sang-froid, le courage et la présence d'esprit dont il a fait preuve en désarmant un militaire qui venait de tirer sur deux chasseurs à pied et dont l'attitude menaçante n'a pas un seul instant affaibli en lui le sentiment du devoir à accomplir.

FOUET (Auguste-Clément), gendarme à Saint-Gervais (Vienne).— Félicité a l'ordre des étapes et services du 26 juin 1916 :

Pour le sang froid, le courage et la présence d'esprit dont il a fait preuve en arrêtant un militaire qui venait de tirer sur deux chasseurs à pied et dont l'attitude menaçante n'a pas un seul instant affaibli en lui le sentiment du devoir à accomplir.

JACOB (Louis-Edmond), gendarme à Argenton-Château (Deux Sèvres). — Citation à l'ordre du régiment du 28 juin 1916 :

Pendant les divers engagements de la division, a assuré avec le plus, grand sang froid et le plus entier dévouement le service d'ordre et de surveillance en arrière des troupes engagées, malgré de fréquents et violents bombardements de l'artillerie ennemie.

COLLET (Gustave), gendarme à Vatan (Indre). - Citation à l'ordre du corps d'armée du 19 juillet 1916 :

Excellent gendarme, toujours prêt à marcher lorsqu'il s'agissait d'assurer un service dans un poste dangereux. Le 15 juillet 1916, a été mortellement frappé pendant, qu'il assurait la police de la route de ravitaillement dans la zone de combat, sous un violent bombardement.

Ancestramil

PETRINI (Chartes), lieutenant à Montmorillon (Vienne). Citation à l'ordre de la division du 23 juillet 1916 :

Adjoint au prévôt de la division, a assuré pendant cinq jours et cinq nuits consécutives, avec un mépris absolu du danger et le plus complet dévouement, un service d'ordre très chargé dans un village récemment conquis et soumis constamment au tir de l'artillerie ennemie.

GUESSARD (Eugène), brigadier à Champdeniers (Deux-Sèvres). — Citation à l'ordre de l'état-major du corps d'armée du 14 octobre 1916 :

Excellent brigadier à tous égards ; depuis son arrivée sur le front, s'est toujours montré très actif, dévoué et scrupuleux dans l'exécution de ses devoirs ; a toujours donné une impulsion sérieuse au service. Blessé sérieusement, le 24 septembre 1916, par un éclat d'obus à l'arcade sourcilière droite, en effectuant une tournée de surveillance dans la zone de la division. A fait preuve d'énergie soutenue en celle circonstance.

CAILLAUD (François-Louis-Henri), gendarme à Segré (Maine-et-Loire). Avis de décès du 62e régiment d'infanterie du 21 novembre 1916 :

Détaché comme sergent au 62e régiment d'infanterie, 6e compagnie. Tué à l'ennemi le 5 novembre 1916, secteur de Vaux-Damloup Meuse).

BATTEUX (Mathurin), brigadier à Brissac (Maine-et-Loire) : **PROUST (Aimé**), gendarme à Saint-Varent (Deux-Sèvres); **NEAU (Jean-Étienne),** gendarme à Bel-Air (Maine-et-Loire). — Citation à l'ordre du régiment du 2 décembre 1916 : S

Ce sont particulièrement distingués par leur zèle, leur dévouement, et leur sang-froid en assurant, du 10 octobre à fin novembre 1916, un service très difficile et très pénible dans une région soumise au bombardement quotidien.

DEFLIZE (Jean), capitaine à Niort (Deux-Sèvres). — Citation à l'ordre de la division du 3 décembre 1916 ;

A eu souvent à diriger le service de la prévôté dans des zones ou des localités bombardées, notamment à l'est d'Ypres en 1914-1915, pendant la bataille de Verdun, (avril-mai 1916) et dans un secteur d'attaque de la Somme (novembre 1916). Major d'un cantonnement très fréquemment bombardé et presque sans abri, y a donné l'exemple d'un courage calme et d'un sang-froid absolu.

VILLESANGE (Jean), gendarme à Bonneuil-Matours (Vienne). Citation à l'ordre du régiment du 3 décembre 1916 :

A été souvent exposé eu exécutant son service dans des zones fréquemment bombardées, notamment les 20 et 28 septembre 1915 (Loos, du 21 avril au 20 mai 1916) (Jubécourt et gare de Clermont-en-Argonne et du 4 au 21 novembre1916 (Guillemont, poste, mobile et permanent entre Guillemont et le bois de Leuze.

MOULIN (Pierre), gendarme à Reuilly (Indre). - Citation à l'ordre du régiment du 3 décembre 1916 :

Ancestramil

A été souvent exposé en exécutant son service dans des zones fréquemment bombardées, notamment du 19 au 31 décembre 1915 (Maroc), du 15 janvier au 2 février 1916 (Aix-Noulette), et du 4 au 21 novembre 1916 (Guillemont, poste fixe et permanent.

PÉRINET (Ernest) gendarme à Martizay (Indre). — Citation à l'ordre du régiment du 3 décembre 1916 :

A fait, avec beaucoup de courage, son devoir dans des zones fréquemment bombardées, notamment pendant l'hiver 1914-1915, du 25 janvier au 17 février 1916 (Aix-Noulette), et du 22 octobre au 5 novembre 1916 (Guillemont, poste fixe et permanent). Sur le front depuis le début.

ECHARD (Louis-Arthur), maréchal des logis à Argenton-Château (Deux Sèvres). — Citation à l'ordre du régiment du 3 décembre 1916 :

A été souvent exposé en patrouillant dans des zones fréquemment et parfois violemment bombardées, notamment du 21 avril au 8 mai 1916 (Béthelainville ; et du 4 au 21 novembre 1916 (bois des Trônes au bois de Leuze, circulation).

TURPAULT (Victor), gendarme à Lussac-les-Châteaux (Vienne). - Citation à l'ordre du régiment du 3 décembre 1916 :

A été souvent exposé en patrouillant dans des zones fréquemment, et parfois violemment bombardées, notamment du 21 avril au 8 mai 1916 (Béthelainville) et du 4 au 21 novembre 1916 (Guillemont, poste mobile et permanent entre Guillemont et le bois de Leuze).

MARTEAU (Jean-Désiré Eugène) gendarme à Loudun (Vienne). - Citation à l'ordre du régiment du 3 décembre 1916 :

A été souvent exposé en patrouillant dans des zones fréquemment et parfois violemment bombardées, notamment du 21 avril au 8 mai 1916 (Béthelainville) et du 4 au 21 novembre 1916, en assurant le service de la circulation (Guillaumont poste fixe et permanent).

BAVOUZET (Louis), brigadier à Levroux (Indre). — Citation à l'ordre du régiment du 7 *décembre 1916 :*

Du 10 octobre au 1er décembre 1916, a assuré dans des conditions très pénibles et très difficiles le service d'ordre et de surveillance sur la route Maricourt-Guillemont-Combles (Somme), bombardée par l'artillerie ennemie. A fait preuve de beaucoup d'énergie et d'un complet dévouement.

BONNET (Louis), gendarme à Saint-Flovier (Indre et Loire). - Citation à l'ordre du régiment du 7 décembre 1916 :

Du 10 octobre, au 21 novembre 1916, a assuré dans des conditions très pénibles et très difficiles le service d'ordre et de surveillance sur la route Maricourt-Guillemont-Combles (Somme), bombardée par l'artillerie ennemie. S est fait remarquer par son zèle el son complet dévouement.

Ancestrami

DEFLIZE (Jean), capitaine à Niort (Deux-Sèvres). - Félicité à l'ordre de la prévôté du 11 décembre 1916 :

Pour l'activité, l'énergie, l'intelligence et le dévouement dont il a fait prouve pour assurer, d'une façon aussi parfaite que possible, la circulation dans une zone particulièrement chargée, difficile et constamment bombardée.

VELLERET (Etienne), gendarme à Thénezay (Deux-Sèvres). Félicité à l'ordre de la prévôté le 6 janvier 1917 :

Le 18 novembre 1916, étant chargé de transférer seul un prisonnier militaire au bois de Méréaucourt, et surpris par un bombardement ennemi dans le ravin de Maurepas, a assuré son service jusqu'au bout, après avoir reçu quelques légers éclats d'obus à l'oreille gauche, lesquels ont traversé en plusieurs endroits le capuchon de sa pèlerine.

SEGAULT (Victor), gendarme à Beaufort (Maine et Loire). — Avis de décès du 79e régiment d'infanterie du 10 février 1917 :

Détaché comme sergent au 79e régiment d'infanterie, 1re compagnie de mitrailleuses. Tombé au champ d honneur le 21 janvier 1917, à Lesménil (Meurthe-et-Moselle).

PEINTRE (Désiré), gendarme à Segré (Maine-et-Loire) ; **CURE (Armand-Georges-Henri),** et **GRONDIN (Pierre-Auguste**).gendarmes à Saumur (Maine-et-Loire). — Citation à l'ordre du régiment du 24 janvier 1917 :

Aux armées depuis le début des hostilités, ont demandé à rester sur le front. Aux différents combats de Lorraine : Nomény, Sainte-Geneviève et Xon, ont aidé au transport des blessés. En mars 1916 et janvier 1917, ont occupé dos postes dangereux à Verdun, exécutant leur service avec calme et ponctualité en dépit du bombardement.

JULLEMIER (Adrien), gendarme à Brissac (Maine-et-Loire). Citation à l'ordre du régiment du 2 février 1917 :

Depuis le 17 décembre 1916, placé à un poste de surveillance de la circulation dans la zone avancée, a fait preuve d'activité et d'intelligence dans l'accomplissement de sa mission. Aux armées depuis le début.

LEFAY (Gaston), gendarme à Angers (Maine-et-Loire). Citation à l'ordre de la division du 2 février 1917 :

Du 10 au 21 octobre 1916 et du 17 décembre 1916 au 17 janvier 1917, a assuré de jour et de nuit, avec un zèle et une bravoure remarquables, la circulation à deux carrefours de première ligne où les bombardements ennemis ont fait de nombreuses victimes. Aux armées depuis le début.

TOUZALIN (Valentin), gendarme à Chenille (Maine-et-Loire). - Citation à l'ordre de la division du 2 février 1917 :

Du 10 au 21 octobre 1916 et du 17 décembre 1916 au 17 janvier 1917, a assuré de jour et de nuit, avec un zèle et une bravoure remarquables, la circulation à deux carrefours de première

Ancestramil

ligne où les bombardements ennemis ont fait de nombreuses victimes. Aux armées depuis le début.

PANNETIER (Alphonse), gendarme à Champigné (Maine-et-Loire). — Félicité à l'ordre de La prévôté du 26 février 1917 :

Le 18 février 1917, a fait preuve décourage, de sang-froid et d'énergie en se jetant résolument à la tête de deux chevaux emballés attelés à une voiture militaire sans conducteur. A réussi à saisir la bride du cheval de droite et à arrêter l'attelage après avoir été traîné sur un parcours de trente à quarante mètres, a ainsi prévenu des accidents inévitables en raison de la circulation active de la journée aux abords du cantonnement.

LAGARDE (Jean), brigadier à Manthelan (Indre-et-Loire). Félicité à l'ordre de la place du 2 mai 1917 :

Le 1er mai 1917, un incendie s'est déclaré dans le cantonnement de Breteuil-sur-Vesle. Il a pu être arrêté grâce au dévouement de chacun et notamment du détachement de la prévôté commandé pur le brigadier ***LAGARDE (Jean).***

BIENSANS (Jean), gendarme auxiliaire à Montrésor (Indre-et-Loire). — Citation à l'ordre du régiment, du 22 mai 1917 :

Modèle du devoir, a revendiqué l'honneur de faire partie d'un détachement prévôtal en service dans un de secteurs les plus exposés du front. Frappé mortellement le 13 avril, alors qu'il se portait au-devant d'un convoi de voitures qui allait s'engager dans une zone soumise à un violent tir d'artillerie.

GUILLEMOT (Joseph Alphonse), chef d'escadron à Poitiers (Vienne). — Citation à l'ordre du régiment du 25 mai 1917 :

Remplit depuis un an les fonctions de prévôt d'un corps d'armée avec beaucoup de dévouement et de conscience, se portant, sans souci du danger, partout où les besoins de son service réclament sa présence.

GUILBAUT (Henri-Jules), gendarme à Montreuil-Bonnin (Vienne). - Citation a l'ordre du régiment du 26 mai 1917 :

Gendarme d'une bravoure, remarquable. A assuré un service très pénible et très exposé pendant dix-huit jours, malgré les dangers de chaque instant et sous de nombreux et très violents bombardements. A eu deux de ses camarades blessés à ses côtés.

COULEAUD (François), gendarme au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). - Citation à l'ordre du régiment du 13 juin 1917 :

Au front depuis le début de la campagne, a toujours apporté le plus brand zèle et un entier dévouement dans l'accomplissement de ses devoirs. S'est particulièrement fait remarquer par son énergie et son sang-froid en assurant, du 21 avril au 25 mai 1917, un service d'ordre pénible dans une région soumise à des bombardements quotidiens.

Ancestrami

CLAVIER (Jean-Ernest), gendarme à Chiché (Deux-Sèvres). Citation à l'ordre du régiment du 13 juin 1917 :

Au front depuis janvier 1915, a toujours fait prouve de zèle et de dévouement dans son service. S'est particulièrement fait remarquer par son énergie et son sang froid, en assurant, du 21 avril au 25 mai 1917, un service d'ordre pénible dans une région soumise à des bombardements quotidiens.

BOUTIER (Auguste Aimé), gendarme à Châteauroux (Indre). — Signalé par rapport du 15 juin 1917 du prévôt du 9e corps d'armée :

Arrestation difficile d un soldat meurtrier.

MARCOIS (François Alphonse), maréchal des logis chef à Vihiers (Maine-et-Loire). — Citation à l'ordre du corps d'armée du 9 juillet 1917 :

Aux armées depuis le début de la campagne : a toujours, malgré son âge qui lui permettait de bénéficier des relèves, demandé à rester aux prévôtés, où il rend les meilleurs services. S'est distingué, en 1914, aux différents combats de Lorraine (Nomény, Sainte-Geneviève, Xon) ; puis à Verdun, en 1916, il a fait preuve d'un courage et d'un dévouement absolus dans des circonstances souvent critiques.

SABLEAUX (Pierre-Eugène), gendarme à Ecueillé (Indre). Citation à l'ordre de la brigade du 15 juillet 1917 :

A occupé pendant trente-cinq jours consécutifs, du 20 avril au 25 mai 1917, sur sa demande, l'un des postes fixes de Pontavert ou il a subi, presque sans abris, de nombreux bombardements par obus de gros calibre, dont trois par obus à gaz.

LAMIAUD (Narcisse François), gendarme à Availles-Limouzine tienne). — Citation à l'ordre du régiment du 15 juillet 1917 :

A occupé des postes fréquemment, bombardés, notamment en novembre 1916 (Bernafé), en janvier 1917 (Monaco) et plus récemment (avril-mai 1917), à Pontavert poste nord ouest, où il a subi, presque sans abris, de nombreux bombardements par obus de gros calibre, dont deux par obus à gaz.

CHATEAU (Julien), gendarme à Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre) — Citation à l'ordre du régiment du 15 juillet 1917 :

A occupé des postes fréquemment bombardés, notamment du 21 avril au 8 mai 1916 (bois de Dombasle et de Béthelainville), en novembre 1916 (bois des Trônes) et, plus récemment (avril-mai 1917), à Pontavert, poste nord-ouest, où il a subi, presque sans abris, de nombreux bombardements par obus de gros calibre, dont deux par obus à gaz.

PAILLISSÉ (Sylvestre-Baptiste-Joseph), maréchal des logis à Châtillon-sur-Sèvre (Deux-Sèvres). - Citation à l'ordre du régiment du 24 juillet 1917 :

Est aux armées depuis le 22 janvier 1916, sur sa demande. Le 28 février 1916, escortant le prévôt du corps d'armée à Reims, s'est, au cours d'un bombardement, courageusement porté

Ancestrami

dans des caves pour reconnaître un commencement d'incendie allumé par un obus. A, depuis, dirigé de jour et de nuit de nombreuses patrouilles dans les villages canonnés et a également surveillé le service de la circulation sur les routes exposées au tir de l'ennemi pendant le bombardement d'avril. Toujours prêt à marcher, a constamment donné recompte du courage et du sang-froid.

POCHEAU (Henri), brigadier à Buzançais (Indre); **TROUVE (Camille-Maurice**), gendarme à Lussac les-Châteaux (Vienne) **CAUTREAU (Amédée),** gendarme à Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre) : **DUPUY (Jean-Maurice)** gendarme à Trois-Moutiers (Vienne); **JANNEAU (Edmond),** gendarme à Aigurande (Indre). — Félicitations du général commandant l'armée du 26 juillet 1917 :

Se sont distingués par leur activité et leur dévouement en combattant l'incendie occasionné par des avions ennemis ayant survolé, dans la nuit du 22 au 23 juillet 1917, le cantonnement de Varangéville-Saint-Nicolas. Jetant des bombes, faisant des victimes parmi la population civile et militaire et occasionnant des dégâts matériels.

DARRÉ, brigadier, commandant la brigade de Gizeux (Indre-et-Loire) :

A été tué en service commandé, le 15 septembre 1917, dans des circonstances encore inexpliquées. L'autopsie a démontré qu'il a reçu deux coups de fusil de chasse, puis a été assommé à coups de crosse, il est à présumer qu'il est tombé sous les coups d'un braconnier. C'est une nouvelle victime du devoir.

ROUSSELY (Eugène), gendarme à Saint-Chartier (Indre). — Cité dans le rapport n° 42 du prévôt de la G. R. de Dunkerque du 17 octobre 1917 :

Le 2 septembre 1917, au soir, étant de service à la gare, est accouru, sous un bombardement intense par avions, au hall à marchandises qu'une bombe venait d'enflammer ; a pris une part très active à la préservation de l'hôpital d'évacuation voisin, atteint par l'incendie, ainsi qu'au sauvetage de plusieurs automobiles ; s'est ensuite dépensé sans compter durant toute la nuit pour- éteindre l'incendie du hall précité.

PETIT (Louis), gendarme à Trélazé (Maine-et-Loire). — Citation à l'ordre de la division du 8 novembre 1917 :

Bon gendarme, ayant toujours fait preuve de dévouement, A assuré bravement son service dans un secteur particulièrement dangereux et été blessé mortellement à son poste.

CRÉTIN (Ernest), gendarme à Montjean (Maine-et-Loire). — Citation à l'ordre du régiment du 10 novembre 1917 :

A assure avec zèle et dévouement, de jour et de nuit et sous des bombardements intenses, le service du champ de bataille et de la circulation des ravitaillements. Bien que fortement intoxiqué par les gaz, a tenu à rester à son poste pour assurer son service jusqu'à la limite de ses forces. A dû être évacué.

FRANTZEL (Léon), gendarme à Reuillv (Indre). — Citation à l'ordre du régiment du 23 novembre 1917 :

Ancêtrami

Le 17 novembre 1917, au cours d'un bombardement d'une grande violence, à fait preuve de courage, d'énergie et de sang-froid en organisant et en dirigeant, sous le bombardement, les secours contre l'incendie dans un cantonnement de première ligne. De sa propre initiative, a pris la direction d un petit groupe de chasseurs à pied et a fait procéder au sauvetage des immeuble menacés.

JAUD (Joseph-Alfred-Léon), brigadier à Saint-Gaultier (Indre) ; **VINCENT (Clément-Louis),** gendarme à Melle (Deux Sèvres) ; **PIOT (Louis),** - gendarme à Melle (Deux-Sèvres) ; **QUINTARD (Jacques),** gendarme à Parthenay (Deux-Sèvres). — Citation à l'ordre du régiment du 6 décembre 1917 :

Ont assuré très bravement, devant V..., en novembre 1917, un service d'ordre et de police de champ de bataille, dans un secteur continuellement bombardé, et ont demandé à ne pas être relevés de leur poste.

LAGARDE (Jean), brigadier à Manthelan (Indre-et-Loire). Citation à l'ordre du régiment du 8 janvier 1918 :

Excellent serviteur qui s'est particulièrement distingué, depuis le début de la campagne, par le dévouement et la bravoure dont il a fait preuve dans des circonstances difficiles et pleines de dangers. Les 29, 30 avril et 1er mai 1917, au cours d'un violent bombardement d'une gare de ravitaillement, a continué son service, a organisé les secours et a assuré l'ordre dans le cantonnement.

ROUGERIE (Martial), gendarme à La Chapelle-sur-Loire (Indre-et-Loire). — Procès-verbal n° 8 de la 12e section de gendarmerie d'armée, S. P. n° 12, du 11 janvier 1918 :

Blessé grièvement par des éclats de bombe au cours d'un bombardement par avions du village de Saint-Hilaire-au-Temple (Marne), le 13 juillet 1917 (plaies de la joue et de l'avant-bras gauche).

SERVANT (Jean), lieutenant à Segré (Maine-et Loire). — Certificat d'origine de blessure de la prévôté des étapes, 51e section, en date du 2 janvier 1918 :

Le 1er janvier 1918, à Conchy-les-Pots (Oise), élan intervenu pour empêcher une bagarre dans un café, a reçu, d'un militaire en état d'ivresse, un violent coup de couteau au-dessous du sein droit.

FRESLON (François-Ernest), maréchal des logis à pied à Vivonne (Vienne). - Citation à l'ordre du régiment du 23 janvier 1918 :

Sous-officier animé du meilleur esprit de discipline et d'un dévouement à toute épreuve. Au front depuis bientôt deux ans, a toujours demandé à y être maintenu, malgré ses 51 ans.

GLATRE sous-lieutenant au Blanc (Indre). - Citation à l'ordre de la prévôté de l'armée du 29 janvier 1918 :

Commandant, depuis le 28 mai 1917, une section de gendarmerie chargée de concourir au maintien de l'ordre et à la sauvegarde de la propriété dans Reims, journellement bombardée par l'ennemi, a fait de sa troupe une unité bien en main, active et dévouée ; a, par l'impulsion

Ancestram

soutenue qu'il a donnée au service, obtenu les meilleurs résultats compatibles avec la situation.

FRENTZEL (Léon), gendarme à Reuilly (Indre). - Citation à l'ordre de la mission militaire administrative en Alsace du 17 mars 1918 :

Le 12 mars 1918, au cours d'un violent bombardement, s'est distingué par le courage et le sang-froid dont il a fait preuve eh parcourant les rues du cantonnement dans le but de calmer la population civile et de porter secours aux blessés. A été, au cours de ce service, blessé par éclats d'obus et a dû être évacué sur une formation sanitaire.

GLATRE, sous lieutenant au Blanc (Indre). — Citation à l'ordre de l'infanterie divisionnaire du 24 avril 1918 :

Excellent chef de section, au front depuis le 10 novembre 1915. A toujours été pour son personnel un modèle de calme et de sang-froid, s'est dépensé sans compter du 12 au 16 avril 1918, sous le bombardement, en dirigeant ses gendarmes dans l'extinction de plusieurs incendies. Déjà trois fois cité.

AVIRON (Joseph Florent), gendarme à Segré (Maine et Loire). - Citation à l'ordre de l'infanterie divisionnaire du 24 avril 1918 :

Très bon gendarme, au front depuis le 9 avril 1916. Dans une ville constamment bombardée, s'est particulièrement distingué le 12 avril 1918, en travaillant sans relâche, malgré les rafales d'artillerie tombant à proximité, au sauvetage de denrées précieuses, situées dans un magasin en flammes, et les 13 et 16 avril 1918, en coopérant spontanément, avec quelques uns de ses camarades, à l'extinction de plusieurs foyers d'incendie.

BOUCHARD (Elie-Louis-Léonce), chef de brigade de 3e classe à Buzançais (Indre), — Certificat d'origine de blessure de guerre n° 3, de la 183e section de gendarmerie, en date du 2 mai 1918 :

Le 29 avril 1918, a été atteint de lésions dues au gaz ypérite allemand, au cours d'un violent bombardement, en contrôlant les postes sur le service de la circulation au pont de Courcelles, à Reims.

BELLEMANIERE (Henri-Auguste), lieutenant à Baugé (Maine-et Loire). Citation à l'ordre de la 5e division de cavalerie du 13 juin 1918 :

Chargé de la police des trains de la D. C., en a pris le commandement, en a assuré la garde et la conduite par deux fois dans des circonstances critiques, en mars et mai 1918, remplissant ainsi les fonctions dévolues à un capitaine que la pénurie des cadres n'avait pas permis de désigner.

GREMILLON (Louis-Anthelme), gendarme à Tournon (Indre). Certificat d'origine de blessure de guerre n° 12, de la 183e section de gendarmerie :

Du 27 au 31 mai 1918, a été atteint par les gaz au cours de violents bombardements des Allemands sur la ville de Reims, où il était spécialement chargé de communiquer les ordres dans les postes. Pendant trois jours, à craché le sang. A refusé d'interrompre son service.

Ancestrami

BEGUIER (Eugène), chef de brigade de 3e classe aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire). — Cité à l'ordre de la légion le 12 juillet 1918 pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve dans les circonstances suivantes :

Le 23 juin 1918, vers 15 heures, étant sur les bords de la Loire, s'est jeté résolument à l'eau, bien que ne sachant pas nager, pour sauver un vieillard de 73 ans emporté par le courant violent de la Loire et sur le point de se noyer. Le chef de brigade ***BEGUIER****, ayant de l'eau jusqu'au cou, est parvenu à saisir le vieillard et à le ramener évanoui sur la rive.*

LEPROVOST, chef de brigade de 4e classe. — Citation à l'ordre de la 169e division d'infanterie du 12 juillet 1918 :

Le 9 juin 1918, lors de l'attaque allemande, a occupé un poste de barrage situé, à un certain, moment, à quelques centaines de mètres de l'ennemi. Sous un violent bombardement, a fait preuve de beaucoup de courage et d'énergie.

TIXADOR (Émile-Félix-Sylvain), gendarme à Richelieu (Indre-et-Loire). — Félicitations *du colonel prévôt de la IVe armée du 14 juillet 1918 :*

Aux armées depuis le début des hostilités, a demandé à y être maintenu ; s'est toujours présenté pour les missions périlleuses, et particulièrement au cours de la bataille de la Marne, puis au bois des Buttes, à Cormicy et à Fresles-et-Boves. Détaché depuis, et à maintes reprises, dans la place de Soissons, y a assuré les services d'ordre et de la circulation sous des bombardements fréquents et violents.

Citation à l'ordre de l'état-major de la IVe armée du 2 décembre 1918 :

Excellent gendarme, aux armées depuis le début de la campagne. A refusé par deux fois la relève qui lui était offerte. A toujours fait preuve d'un grand dévouement et d'un réel mépris du danger, notamment dans une D.I. à la première bataille de la Marne, puis sous Reims et à la prévôté de l'armée sur l'Aisne, en assurant la police du champ de bataille en des points soumis à de violents bombardements.

JACOB (Louis-Edmond), gendarme à Argenton Château (Deux-Sèvres). - Citation à l'ordre du régiment du 27 juillet 1918 :

A assuré avec beaucoup d'énergie et de sang-froid un service d'ordre et de police du champ de bataille dans des zones soumises à de violents bombardements, à Tavannes, Béthelainville, Haudremont et, récemment, sur la Marne.

ROBIN (Alexandre-Pierre), gendarme à Issoudun (Indre). — Citation à l'ordre du régiment du 26 juillet 1918 :

Gendarme d'un dévouement absolu ; a, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1918, parcouru une partie de la ville sous un bombardement violent pour déterminer les sinistres, et a largement contribué à l'organisation du service et à amener des secours pendant que les avions survolaient la ville.

VERGNAUD (Auguste), gendarme à Saint-Julien (Vienne). - Citation à l'ordre du Q. G. de la division du 15 août 1918 :

Ancestramil

S'est particulièrement signalé par son calme et son sang-froid au cours de services sur des points violemment bombardés, ne craignant pas d'aller sous les obus porter secours à des militaires en danger.

COSTET (Mathieu), gendarme à Ecueillé (Indre). — Citation à l'ordre du Q. G. de la division du 18 août 1918 :

Excellent gendarme, plein d'entrain et très attaché à ses devoirs, sur le front depuis le début et qui, en plusieurs circonstances, a fait preuve d'énergie et d'un dévouement absolu dans l'accomplissement des missions qui lui étaient confiées à des postes soumis à de violents bombardements.

Certificat d'origine de blessure de guerre, de ta prévôté du Q. G. de la 62e D. I. en date du 15 septembre 1918 :

Le 14 septembre 1918, à Fismes (Marne, a été blessé à la caisse droite par éclat d'obus dans son service de surveillance de la circulation aux abords d'un dépôt de munitions.

SYLVESTRE (Gustave), gendarme à Gençay (Vienne). — Citation à l'ordre du Q. G. de la division du 18 août 1918 :

Très bon gendarme qui, durant un long séjour aux armées, a fait preuve d'énergie et de dévouement en assurant son service sans défaillance et dans des conditions souvent périlleuses. Blessé par éclat d'obus en août 1918 dans l'accomplissement de son devoir.

DARDAINE (Jean-Victor-Ferdinand), chef de brigade de 4e classe à Vernantes (Maine-et-Loire). — Citation à l'ordre du Q. G. de la division du 6 septembre 1918 :

Aux armées depuis août 1914, a demandé à rester au front. En 1914, aux combats de Nomeny et de Sainte-Geneviève, a aidé au transport des blessés. En mars 1916 et janvier 1917, à Verdun, en juin et juillet 1917, en Champagne, a occupé des postes dangereux, exécutant son service avec calme, en dépit du bombardement. Etait à la circulation avancée jusqu'aux postes de secours, devant Soissons, en août 1918.

CHUNET (Julien-Jean Marie), gendarme à Noyant (Maine-et-Loire). — Citation à l'ordre du Q. G. de la division du 6 septembre 1918 :

Aux armées depuis août 1914, a demandé à rester au front. En 1914, aux combats de Lorraine Noméný, Sainte Geneviève et Xon, a aidé au transport des blessés. En mars 1916 et janvier 1917, à Verdun, en juin et juillet 1917, en Champagne, à Wez, a occupé des postes dangereux, exécutant son service avec calme et ponctualité, en dépit du bombardement. Etait à la circulation avancée jusqu'aux postes de secours, devant Soissons, en août 1918.

LABBE (Louis-Joseph), chef de brigade de 3e classe à Chabris (Indre). — Citation à l'ordre de la 9e région le 15 septembre 1918 :

Le 4 septembre 1918, vers 15 h. 30, exécutant seul une tournée de commune s'est trouvé en présence de quatre individus qui pêchaient dans la rivière « le Cher » à l'aide de grenades. Attaqué par deux d'entre eux, terrassé à deux reprises et menacé de mort par le plus acharné, qui tentait de s'emparer de son revolver, a fait preuve de sang-froid, de courage et d'énergie

en poursuivant, malgré tout, la capture de son agresseur qu'il a blessé de deux balles de revolver, n'ayant usé de son arme qu'à la dernière extrémité et après avoir d'abord tiré en l'air.

BEAUJEAUD, chef de brigade de 4e classe, affecté à la prévôté de Salonique :

A été atteint, le 12 octobre 1918, en poursuivant les voleurs, de sétons transversaux par balle de revolver des premières phalanges des deuxième, troisième et quatrième doigts de la main droite, avec fractures comminutives des phalanges.

DURET (Gabriel), gendarme à Villedieu (Indre). — Citation à l'ordre du Q. G. de la 14e D. I. du 25 octobre 1918 :

A fait preuve, à maintes reprises, de sang-froid, d'intelligence et de courage, notamment en assurant en Flandres, sous de fréquents bombardements, et aux environs de Tahure, dans des conditions difficiles, le fonctionnement d'un poste chargé de la surveillance de la circulation et de la police du champ de bataille.

MISBERT (Alphonse), gendarme à Châteaurenault (Indre-et Loire), — Citation à l'ordre du Q. G. de la 59e division du 17 novembre 1918 :

Aux armées depuis trois ans, volontaire pour les services de la circulation avancée dans la Somme en avril 1918, et au nord de l'Aisne en septembre et octobre ; a exécuté son service avec calme et ponctualité malgré les violents bombardements.

CARDIN (Eugène-Théophile-Albert), chef de brigade de 4e classe à Martizay (Indre). — Citation à l'ordre de la 17e division du - 3 décembre 1918 :

A fait preuve de sang-froid et de courage en assurant ponctuellement son service, au cours de bombardements intenses, particulièrement dans les régions de Ventelay et de Beaurieux.

QUINTARD) (Louis), gendarme aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire). – Citation à l'ordre de la 17e division du 3 décembre 1918 :

A toujours fait preuve de courage, de sang-froid et d'abnégation dans l'exécution de son service : a été soumis à de violents bombardements dans la région de Pontavert.

LUQUEL (Émile), gendarme à Morannes (Maine-et-Loire). — Citation à l'ordre de la 17e division du 3 décembre 1918 :

A toujours fait preuve de courage, de sang-froid et d'abnégation dans l'exécution de son service : a été soumis à de violents bombardements dans la région de Pontavert.

BLONDEAU (Edmond), gendarme à Cléré (Indre-et-Loire). — Citation à l'ordre de la 17e division du 3 décembre 1918 :

S'est fait remarquer par son courage et son sang-froid en assurant scrupuleusement son service dans des régions bombardées avec intensité, et en particulier à Ailly sur-Noye.

Ancestrami

SERVANT (Alexandre), gendarme à Valençay (Indre). — Citation à l'ordre du régiment du 3 décembre 1918 :

S'est montré courageux au cours de l'exécution de son service, dans des postes sérieusement bombardés, particulièrement aux Brebis et au bois de Dombasle.

CARTAIS (Gaston), gendarme à Valençay (Indre). — Citation à l'ordre du régiment du 3 décembre 1918 :

Gendarme très courageux qui a assuré son service dans des conditions difficiles et sur des points particulièrement bombardés, notamment au bois de Dombasle, à Méricourt où il a été volontaire, et à Monacu.

HOBLE (Pierre), gendarme à La Trimouille (Vienne). — Citation à l'ordre du régiment du 16 décembre 1918 :

Bon gendarme ; aux armées depuis le 17 septembre 1914, a toujours donné satisfaction. A fait preuve de courage, d'endurance et de sang-froid dans l'exécution des services dont il a été chargé, ca particulier pendant les opérations de juin à octobre 1918, dans l'Aisne, en assurant la police de la circulation sous de violents bombardements.

CLAVIER (Jean-Ernest), de la brigade de Chiché (Deux-Sèvres) - Citation à l'ordre du régiment du 16 décembre 1918 :

Le 4 octobre 1918, à Cernay, de service à la circulation au moment d'un bombardement, a fait preuve de courage et d'initiative heureuse en arrêtant un attelage emballé et sans conducteur, à un carrefour où il aurait pu se produire des accidents graves et l'interruption de la circulation.

LIVERNET (Pierre), gendarme à La Tricherie (Vienne). – Citation à l'ordre de la mission militaire française près l'armée américaine du 31 décembre 1918 :

Gendarme dévoué, brave et énergique, chargé de régler la circulation des routes en première ligne pendant les attaques de Champagne (1er au 13 octobre et de Beaumont (3 au 11 novembre, a rempli sa mission avec courage, sang froid et un entier dévouement.

DIEUMEGARD (Louis Célestin), gendarme à Saint-Chartier (Indre). — Félicité à l'ordre de la légion le 25 avril 1919 pour avoir fait preuve de courage et de sang-froid dans les circonstances suivantes :

Prévenu, le 19 avril 1919, qu'un prisonnier de guerre allemand s'était réfugié dans une habitation, a fait investir la maison et est entré résolument dans une chambre obscure où se trouvait l'homme, sachant que cet individu, armé d'un pistolet automatique, avait menacé de tuer quiconque tenterait de l'arrêter. A essuyé plusieurs coups de feu sans être atteint ; n'a fait usage de son revolver qu'à la dernière extrémité et a blessé ce dangereux prisonnier qui a pu enfin être arrêté.

THAMIÉ (Pierre), gendarme. — Citation à l'ordre de la 7e division d'infanterie du 3 janvier 1919 :

Ameistrami

A Verdun, en septembre 1916 et en juin et août 1917, comme dans les Flandres en mai et juin 1918, a assuré avec calme et sang-froid, sous de violents bombardements, la circulation de jour et de nuit dans des secteurs particulièrement pénibles. A été hospitalisé le 28 septembre 1918 pour fatigue générale et bronchite.

BARREAU, gendarme. — Citation à l'ordre de la 10e division d'infanterie coloniale du 11 janvier 1919 :

S'est toujours très bien comporté et a toujours servi avec zèle et dévouement pendant ses séjours aux armées.

THOMAS, gendarme. - Citation à l'ordre de la Xe armée du 16 janvier 1919 :

A accompli avec le plus grand zèle et le plus grand dévouement les missions qui lui avaient été confiées.

SAUMADE, gendarme. - Citation à l'ordre du quartier général du 7e corps d'armée du 17 janvier 1919 :

A servi pendant quarante trois mois dans un régiment territorial d'infanterie, puis ensuite dans un régiment d'infanterie active. S'est bravement conduit en toutes circonstances donnant des preuves constantes de fermeté, de courage et d'abnégation. Passé dans la gendarmerie en mars 1918, a montré les mêmes qualités de dévouement et de courage dans l'accomplissement de son service.

MARTIN, gendarme. - Citation à l'ordre de la 166e division d'infanterie du 1er février 1919 :

A assuré son service dans des circonstances périlleuses, malgré de violents bombardements. Gendarme courageux et dévoué. Au front depuis septembre 1914 et détaché en première ligne, au P. C. de la division, de juin à novembre 1918.

PIOT, gendarme. - Citation à l'ordre du 33e corps d'armée du 4 février 1919 :

A toujours courageusement fait son devoir. Au front depuis le début de la campagne.

BEAUJEAUD, chef de brigade. - Citation à l'ordre de la direction de l'arrière de l'armée d'Orient du 9 février 1919 :

Gradé énergique. Blessé grièvement dans l'accomplissement de son devoir.

VENNEREAU, gendarme. — Citation a l'ordre de la force spéciale de gendarmerie attachée à l'armée britannique du 16 février 1919 :

A fait preuve de courage et de sang-froid à Saint Amand-les Eaux (Nord) du 24 octobre au 2 novembre 1918, comme chef de détachement, en assurant sous un bombardement intense l'exécution des services qui lui avaient été commandés. Excellent serviteur, d'un zèle et d'un dévouement pleinement assurés.

GUAY, chef de brigade de 3e classe. — Citation à l'ordre de la 59e division d'infanterie du 22 février 1919 :

Ancestramil

A toujours rempli à l'entière satisfaction de ses chefs les missions les plus délicates, dans des circonstances parfois périlleuses, notamment dans les postes avancés de gendarmerie à Verdun et en Champagne (janvier et juillet 1917), dans la Somme (avril 1918). A pris part aux opérations offensives de la division du l'Aisne à la frontière belge, d'août à novembre 1918. Excellent sous-officier, dévoué et consciencieux. Aux armées depuis avril 1916, a démanché à y être maintenu quoique d'un âge à être relevé.

AUDONNET, gendarme. — Citation à l'ordre de la prévôté française près l'armée américaine du 24 mars 1919 :

S'est jeté, le 19 mars 1919, étant de service en ville, à Bar-sur-Aube, à la tête d'un cheval emballé attelé à une voiture et descendant à grande allure la rue principale de Bar sur-Aube. A pu ainsi, par son sang-froid et son coulage, éviter de graves accidents qui se seraient inévitablement produits.

BOUSSELY, gendarme. - Citation à l'ordre de la direction de l'arrière du 4 avril 1919 :

A pris, le 2 septembre 1917, sous un bombardement intense par canons et avions de la gare régulatrice de Dunkerque, une part très active aux mesures de préservation de l'hôpital menacé par les flammes d'un incendie qui s'était déclaré dans un bâtiment voisin, A contribué au sauvetage du matériel entreposé dans le bâtiment incendié et a fait preuve de courage et de dévouement.

DELAITRE, gendarme. - Citation à l'ordre du corps d'armée du 10 avril 1919 :

Très bon gendarme, dévoué et actif. Blessé mortellement par éclat de torpille le 1er juin 1918.

BOISDRON, gendarme. - Citation à l'ordre de la mission militaire française près l'armée américaine du 30 avril 1919 :

A assuré, de jour et de nuit, sans aucun répit, du 29 octobre au 5 novembre 1918, à Fayolle, un service pénible de circulation sous un violent bombardement et à proximité d'un dépôt de munitions visé particulièrement par l'ennemi. Gendarme dévoué et courageux.

1er mai 1919. — Un détachement de 10 chefs de brigade et gendarmes, sous les ordres du lieutenant **BENIGUÉ**, est dirigé sur La Haye Descartes (Indre-et Loire), pour le maintien de d'ordre, à l'occasion des manifestations du 1er mai.

1er mai 1919. — Un détachement de 6 chefs de brigade et gendarmes, sous les ordres du capitaine **GRUGIER**, est dirigé sur Thouars (Deux-Sèvres), pour le maintien de l'ordre, à l'occasion des manifestations du 1er mai.

2 mai 1919. — Rentrée des détachements ci-dessus.

LARGEAU, gendarme. - Citation à l'ordre de la 18e division d'infanterie du 2 juin 1919 :

A fait preuve de courage, de sang-froid et du sentiment élevé du devoir en assurant la police du champ de bataille sous de violents bombardements, eu montes circonstances, notamment au bois de Beaumarais (mai 1917), a Ailly-sur-Noye, à Gournay-sur Aronde, à Compigny, au

Ancestramil

cours de trois grandes offensives allemandes de 1918. Excellent gendarme, au front depuis le début de la guerre.

FANGEUX, gendarme. — Citation à l'ordre de la 18e division d'infanterie du 2 juin 1919 :

A assuré son service avec la plus grande abnégation, sous un feu meurtrier, dans des postes avances au cours de la bataille de la Somme, de l'attaque allemande sur Compiègne, de la deuxième bataille de la Marne et de l'offensive franco-américaine sur la Meuse. Gendarme d'un zèle et d'un dévouement exemplaires.

CHAGNON, gendarme. — Citation à l'ordre de la 18e division d'infanterie du 2 juin 1919 :

A donné des preuves éclatantes d'énergie de zèle et de nui rage en assurant la police du champ de bataille et des routes, sans souci de la fatigue et du danger, au bois de Beaumarais (mai 1917, à Jumel (avril-mai 1918, au poste avancé sur l'Aronde (juin 1918) et sur la route de Verdun, à Vacherauville, pendant l'offensive franco-américaine d'octobre 1918.

VIGNAUD, gendarme. - Citation à l'ordre de la 18e division d'infanterie du 3 juin 1919 :

A fait montre de courage en assurant son service avec le plus grand sang froid au bois de Beaumarais (mai 1917, à Ailly sur-Noye (avril-mai 1918, sur l'Aronde (juin 1918) et lors de l'offensive sur la Meuse l'octobre 1918). Gendarme d'un zèle et d'un dévouement remarquables.

GUERIN, gendarme. — Citation à l'ordre de la légion du 30 juin 1919, pour le motif suivant :

Le 24 juin 1919, étant de service à la résidence, rencontra un civil et un militaire dans la rue, en tenue débraillée ; ayant invité ce dernier à rectifier sa tenue et à lui présenter sa permission, il reçut un refus formel et fut grossièrement outragé et frappé de coups de pieds et de coups de poings par les deux individus, le civil ayant pris fait et cause pour le militaire, son frère. Ayant sorti son revolver, réussit sans tirer à se dégage ; les deux coupables prirent la fuite. Après une course de 300 à 600 mètres, put les rejoindre et, sous la menace de son revolver, les conduire à la caserne de gendarmerie.

LIMOUSIN, gendarme. — Citation à l'ordre du 10e corps d'année du 3 juillet 1919 :

A assuré, comme volontaire, des services d'ordre et de circulation très périlleux dans la région de Soissons, à la cote 132, les 24 et 25 .décembre 1914, aux ponts de Crouy et de Soissons, les 14 et 15 février 1915, sous des bombardements d'une extrême violence. A nouveau volontaire, a été détaché à Soissons du 7 février au 17 mars 1915, pour la police et la circulation dans cette ville, journellement bombardée. Quatre ans de présence au front.

8 août 1919. - Un détachement de 30 chefs de brigade et de gendarmes, sous les ordres du capitaine **MARCHE**, est dirigé sur Caen pour le maintien de l'ordre, à l'occasion de manifestations pour la cherté de la vie.

BOUTIER, gendarme. — Citation à l'ordre de la Légion du 8 août 1919 :

A réussi, sans se soucier du danger et grâce à son initiative et aux dispositions ingénieuses qu'il a su prendre, à s'emparer d'un soldat meurtrier qui s'était réfugié dans un bois, dans un

abri pratiqué au flanc d'un chemin creux et qui était armé de son fusil, dont il menaçait ceux qui l'approcheraient.

FRANÇOIS, gendarme. — Citation à l'ordre du 13e corps d'armée du 21 août 1919 :

A montré beaucoup d'activité et de sang-froid dans un secteur soumis à de violents bombardements, en avril et en mai 1918, étant affecté à cette époque à une division d'infanterie ; a fait preuve des mêmes qualités au cours de la période d'offensives d'octobre à novembre 1918.

CAZENAVE, gendarme. - Citation à l'ordre du quartier général de la IVe armée du 29 août 1919 :

S'est particulièrement distingué pendant la nuit du 15 juillet 1918, au cours du bombardement de Chalons par avions, en allant reconnaître les foyers d'incendie, alerter les pompiers et porter les ordres dans différentes directions pendant le bombardement.

1er septembre 1919. — Un détachement de 30 chefs de brigade et de gendarmes, sous les ordres du lieutenant **ROUVIER**, est dirigé sur Marseille pour le maintien de l'ordre, à l'occasion de manifestations pour la cherté de la vie.

COURIN, gendarme. - Citation à l'ordre du quartier général de la 18e division d'infanterie du 5 septembre 1919 :

A assuré son service avec la plus grande abnégation sous un feu meurtrier, dans des postes avances, au cours de la bataille d'Ypres, Mont-Saint-Eloi, Loos et Maroc 1915 ; Maricourt Combes, Maurepas, Verdun (1916) ; Craonne (1917) ; Ailly sur-Noye (1918) ; de l'attaque allemande sur Compiègne, de la deuxième bataille de la Marne et de l'offensive franco-américaine sur la Meuse. Excellent gendarme, au front depuis décembre 1914.

NAFFRECHOUX, gendarme. — Citation à l'ordre du quartier général de la 18e division d'infanterie du 3 septembre 1919 :

A fait montre de courage eu assurant la police du champ de bataille sous de violents bombardements, notamment dans la zone de Zonnebecke (Belgique), Mont-Saint-Eloi, Loos et Maroc (1915) ; Maricourt, Combes, Maurepas, Verdun (1916), Craonne, bois de Beaumarais (1917), à Ailly-sur-Noye, à Gournay-sur-Aronde et à Compigny et au cours des trois grandes offensives allemandes de 1918. Gendarme d'un zèle et d'un dévouement remarquables. Au front depuis décembre 1914.

16 septembre 1919. – Rentrée du détachement de Caen.

27 septembre 1919. – Rentrée du détachement de Marseille.

DUPUIS, gendarme. — Citation à l'ordre de la légion du 12 janvier 1920 :

S'est jeté résolument à la tête d'un jeune cheval emballé, attelé à une charrue légère laquelle fauchait tout sur son passage, dans une rue étroite du bourg de Saint-Cyr (Maine-et-Loire). A réussi à arrêter cet animal dans sa course folle, après avoir été traîné trois ou quatre mètres.

Ancestrami

A ainsi évité des accidents qui auraient pu se produire au moment où les enfants sortaient des écoles.

A compter du 15 janvier 1920, un détachement à effectif variable est détaché au camp de Montierchaume (Indre) pour assurer la garde des stocks américains.

25 février 1920. — Un détachement de 12 gendarmes est dirigé sur Tours pour assurer le maintien de l'ordre, à l'occasion d'une exécution capitale.

28 février. —Un détachement de 28 chefs de brigade et gendarmes, sous les ordres du capitaine **BOQUET**, est dirigé sur Tours pour le maintien de l'ordre, à l'occasion des grèves des cheminots.

29 février. — Quatre détachements de 66, 26, 6 et 8 chefs de brigade et gendarmes, sous les ordres des capitaines **SERVENT, DARS, LASSIAT** et **BURCKLÉ**, sont dirigés respectivement sur Angers, Châteauroux, Niort et Thouars pour le maintien de l'ordre à l'occasion des grèves des cheminots.

4 mars. — Rentrée des détachements de Châteauroux, Niort et Thouars.

8 mars. — Rentrée du détachement de Tours.

21 mars. — Un détachement de 39 chefs de brigade et gendarmes, sous les ordres du capitaine **BOQUET**, est dirigé sur Tours pour le maintien de l'ordre, à l'occasion d'un meeting organisé par les cheminots à Saint-Pierre-des-Corps. Rentrée de ce détachement le 22 mars.

23 mars. — Rentrée du détachement d'Angers.

GLATRE, lieutenant commandant l'arrondissement du Blanc. — Citation par le Ministre de la guerre à l'ordre de la légion du 26 avril 1920.

A, dans diverses affaires criminelles, montré un zèle, un dévouement et une expérience professionnelle qui ont eu pour résultat l'arrestation des coupables

1er mai. — Un détachement de 186 chefs de brigade et gendarmes, sous les ordres du capitaine **MARCHE**, est dirigé sur Tours pour le maintien de l'ordre, à l'occasion des grèves des cheminots.

1er mai. — Quatre détachements de 85, 25, 11 et 14 chefs de brigade et gendarmes, sous les ordres du lieutenant **BELLEMANIÈRE**, des capitaines **DARS, LASSIAT** et **BURCKLÉ**, sont dirigés respectivement sur Angers, Châteauroux, Niort et Bressuire, pour le maintien de l'ordre, à l'occasion de la grève des cheminots.

6 mai. - Un détachement de 13 chefs de brigade et gendarmes est dirigé sur Bel-Air (Maine-et-Loire) pour le maintien de l'ordre, à l'occasion de la grève des ardoisiers.

10 mai. — Un détachement de 5 gendarmes est dirigé sur Argenton (Indre) pour le maintien de l'ordre, à l'occasion de la grève des cheminots.

24 mai. — Rentrée du détachement de Châteauroux.

Archives Nationales

25 mai. — Rentrée du détachement d'Argenton.

29 mai. — Rentrée du détachement d'Angers.

31 mai. — Rentrée des détachements de Niort et Thouars.

3 juin. — Rentrée du détachement de Tours.

7 juin. — Le capitaine **SERVENT** est cité à l'ordre de la légion :

A fait preuve, le 6 mai 1920, à Montierchaume (Indre), dans l'organisation et la direction des recherches et de la poursuite d'un malfaiteur très dangereux, armé et qui faisait usage de ses armes, d'un zèle, d'une expérience et d'un courage qui ont eu pour résultat l'arrestation d'un criminel. (Proposé pour une lettre de félicitations.)

7 juin. - Le chef de brigade de 2e classe **PINAUT**, les gendarmes LANCEREAU, **QUINTARD, DENIS, CAUTREAU** et **PINAULT**, détachés au camp des stocks américains de Montierchaume (Indre), se mettent à la recherche d'un malfaiteur très dangereux qu'ils savent, armé d'un revolver. Pendant la poursuite, le chef **PINAUT** et le gendarme **LANCEREAU** essuient le feu du malfaiteur. Tous ces militaires, avec un réel mépris du danger, n'en continuent pas moins la poursuite et l'obligent à se réfugier dans un fourré où ils l'arrêtent. Le colonel **DEBIGNY** félicite ces militaires à l'ordre de la légion et propose le chef **PINAUT** et le gendarme **LANCEREAU** pour une médaille de bronze. Les intéressés reçoivent cette médaille par décret du 30 novembre 1920.

7 juin. — Le gendarme **POIRIER** est félicité à 1'ordre de la légion pour le motif suivant :

Dans la nuit du 29 au 33 mai 1920, étant de service de surveillance sur les voies ferrées à l'occasion de la grève des cheminots, n'a pas hésité à se mettre à la poursuite d'un individu qui venait de tirer sur un train. A été grièvement blessé d'un coup de revolver qui l'a traversé de part en part. (A reçu à cette occasion la médaille militaire par décret présidentiel du 30 mai 1920.)

12 septembre. — Le chef de brigade de 4e classe **GOUTTE** est cite à l'ordre n° 2384 D :

A fait preuve de dévouement et de courage, à Verdun en janvier 1917, en Champagne en juin et juillet 1917, en accomplissant la mission qui lui était, confiée et qu'il sut mener à bien, en dépit des bombardements.

5 février. — Le gendarme **GIRAULT** est cité à l'ordre de la 4e division du Levant :

A montré beaucoup de zèle et d'intelligente initiative dans l'exécution d'un service souvent difficile, au cours des opérations de la colonne « Cilicie-Anamus-Aïntab ». Faisait fonctions de chef de brigade.

12 août. — Les gendarmes **LEBLANC** et **GARDRAT**, de la brigade de Châteaurenault (Indre-et-Loire), en tournée de braconnage, dépistent deux braconniers à l'affût. Les braconniers, au moment où les gendarmes arrivent sur eux, tirent deux coups de fusil sur le gendarme **LEBLANC** qui, atteint en pleine figure, tomba net. Le gendarme **GARDRAT**, qui

était derrière lui, s'élance aussitôt, mais, au même moment, un troisième coup de fusil part et le malheureux est tué sur le coup. -.

Revenu à lui et malgré l'horrible blessure qu'il a reçue (œil droit arraché, face déchiquetée), aveuglé par le sang qui lui coulait en abondance sur le visage, le gendarme **LEBLANC**, avec les plus grandes difficultés, a l'énergie de gagner une maison située à environ 700 mètres. A minuit, ou le ramène à la caserne où il donne le nom des assassins qu'il connait. Le corps du malheureux gendarme **GARDRAT** n'est retrouvé dans le bois qu'à 7 heures le lendemain. Il est âgé de 30 ans et laisse une veuve et un enfant en bas âge.

Pour ce fait, ces deux militaires sont cités à l'ordre du 9^{e} corps d'année et le gendarme Leblanc reçoit la médaille militaire.

Le 24 août, le conseil général d'Indre-et-Loire vote à l'unanimité la motion suivante :

Le conseil général vote au corps de la gendarmerie, dont un membre s'est fait tuer bravement et un autre blesser dangereusement, tout dernièrement au cours d'une tournée, une adresse de félicitations, assurant ces braves défenseurs de l'ordre de toute sa sympathie et de son encouragement dans l'aide qu'ils fournissent à l'application de la loi.

15 octobre.-- Le gendarme **LAMBERT** fait preuve du plus grand courage en pénétrant, au péril de sa vie, dans un hangar obscur où s'était réfugié, avec un fusil chargé, un individu qui venait de commettre une tentative de meurtre et qui proférait des menaces de mort contre quiconque chercherait à l'approcher, A pu, grâce à son énergique intervention et à son sang-froid, se saisir de cet individu sans effusion de sang, Cet acte a provoqué l'admiration de tous ceux qui assistaient à ce drame.

Le colonel **DEBEUGNY** cite le gendarme **LAMBERT** à l'ordre de la légion.

29 novembre 1921. — Par décision ministérielle, la brigade de Morannes (Maine-et-Loire) est supprimée. Le personnel composant cette brigade est réparti dans différentes brigades de la légion. La commune de Daumeny est rattachée à la circonscription de la brigade de Durtal (Maine et-Loire). Les communes de Morannes et d'Etriché sont rattachées à la circonscription de la brigade de Château-neuf-sur-Sarthe (Maine-et Loire).

Amicale Nationale

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAV UZELLE & Cie
SOCIÉTE EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 3 5000 000 FRANCS
PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6e) — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

Général Feld Marschall von **HINDENBURG**. — Aus Meinem Leben (Ma vie), avec préface du général BUAT, traduit par le capitaine **KŒLTZ**, breveté d'état-major. Vol. grand in-8° de 386 pages, avec 3 cartes hors texte. 30

Toute l'âme prussienne est dans ce livre, — appel pour l'avenir à la jeunesse allemande.

Erich von **FALKENHAYN**, général de l'infanterie, chef d'état-major des armées allemandes de 1914 à 1916. — Le commandement suprême de l'armée allemande (1914-1916) et ses décisions essentielles. Traduction et avertissement par le général A. **NIESSEL**. Vol. grand in-8° de 236 p., avec 12 cartes. 24

Cet ouvrage du général von **FALKENHAYN**, chef du grand état-major allemand du 14 septembre 1914 au 28 août 1916 jette un jour nouveau, d'une éclatante lumière sur la plupart des événements de la guerre.

L'Angleterre au feu. — Dépêches de **Sir Douglas HAIG**, mises en français par le commandant breveté **GEMEAU**, préface de M. le maréchal **FOCH**. Volume grand in-8° de 474 pages avec 25 croquis dans le texte, 10 grandes cartes dans une pochette spéciale annexée au volume. 45 C'est le premier et seul volume complet publié sur la matière.

Dix cartes annexes, avec les détails les plus complets sur le front anglais, réunies dans une élégante pochette, achèvent de faire de ce volume un document hors de pair sur la grande guerre.

Lucien **CORNET**, sénateur, membre de la Commission des affaires étrangères. 1914-1915 : Histoire de la guerre :

— Tome Ier : Des origines au 10 novembre 1914. In-So de 380 pages. 7 50
— Tome II : Du 10 novembre 1914 au 31 mars 1915. In 8° de 360 pages. 7 50
— Tome III : 1915. L'Italie, la Russie, les DardanelIes. In-8° de 344 p. 9
— Tome IV 1915. Le front de France, lies Balkans. In-8° de 386 pages. 10
— Tome V La situation intérieure 'chez les belligérants d'avril à novembre 1915. In-8°,de 436 pages 10
— Tome VI : La situation intérieure chez les balligérants de novembre à fin décembre 1915. In-8° de 395 pages. 10

Général **CORDONNIER**. — Une brigade au feu. Volume in-8° de 416 pages, avec 3 cartes hors texte... 12 3

Cette brigade est la 87e placée au poste d'honneur dès la période de tension politique. Sous l'anonymat des auteurs de ces faits, il est facile de se faire un jugement sur les grands chefs mêlés à ces événements.

Général **PELECIER**. — Un raid de cavalerie (Episode de la première bataille de la Marne). Brochure in-12 de 68 p., avec avant-propos du général **FONVILLE**, deux portraits et une carte au 1/200.000e. 3

Le général **PELECIER** a exposé 1a magnifique opération, encore mal connue, exécutée les 8, 9 et 10 septembre 1914 par la 5e division de cavalerie commandée par le général de **CORNULIER-LUCINIERE** sur les derrières de la Ire armée-allemande et démontré l'influence qu'elle exerça sur les ordres donnés le 9 septembre par vos **KLÜCK**.

René **VANLANDE**. — Avec le général Niessel en Prusse et en Lithuanie. Préface de Mme Juliette **ADAM**. Volume in-8° de 188 pages. 6

Récit exact et piquant des opérations de la commission interalliée envoyée en Courlande, sous la présidence du général **NIESSEL**, pour expulser les bandes de von der Goltz.

On y verra, avec plaisir et réconfort, comment l'autorité d'un général français, secondé par la loyale camaraderie de ses collègues alliés, triompha de toutes les embûches diplomatico-militaires tendues par la mauvaise foi allemande.

Récit de l'évasion du capitaine **GROTH**, du 47e régiment d'infanterie. Volume in-18 de 138 pages, avec préface de. M. **GIRAUD**……. 3 50

L'étrange odyssée de **Jean GROTB**, fils du général de division du cadre de réserve, est féconde en péripéties, en tragiques aventures que raconte avec humour le jeune héros tué à l'ennemi à l'âge de 26 ans.

Ancestrimil